

**Réunion d'information sur le Brexit,
25 janvier 2019- Bercy**

avec :

- Nathalie LOISEAU, Ministre chargée des Affaires Européennes
 - Agnès PANNIER- RUNACHER, Secrétaire d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances
 - Thomas COURBE, Directeur Général des Entreprises,
 - Bertrand DUMONT, Directeur Général adjoint du Trésor
- et les fédérations professionnelles

Principaux messages des Ministres:

Situation au 25 janvier:

- Du côté britannique la situation ne se clarifie pas. La ratification de l'accord signé le 25 novembre entre l'UE et le RU a été refusé de façon spectaculaire par le Parlement britannique. C'était un bon accord et le seul possible. Il n'y a plus aucune possibilité de le renégocier, ni même la clause du Backstop qui avait été proposée par les britanniques et acceptée.
- Seule possibilité de renégociation: Que Mme May revienne vers Bruxelles pour "repenser la relation" accompagnée d'une majorité parlementaire. Ce qui est "extrêmement hypothétique".
- Il faut donc considérer qu'il **n'y aura pas d'accord (Brexit dur)** et que **le 30 mars le Royaume Uni deviendra un "pays tiers"** avec lequel l'UE n'a aucun accord d'échange. **Il n'y aura pas de période de transition.**
- Par conséquent le Premier Ministre Edouard Philippe a lancé un plan d'urgence mi-janvier. Sont **mises en place le plus de mesures unilatérales** possibles pour **assurer la meilleure continuité possible**. Il s'agit "de faire au mieux", mais "**rien se sera comparable à la situation actuelle**".

Cinq ordonnances ont été ou seront signées dans les jours à venir. Elles concernent:

- Le droit des citoyens
- Le transports routiers et ferroviaires (Eurostar, camions, autocars, navires, etc..)
- L'exportation de matériel sensible (défense)
- Les services financiers (continuité et sécurité des services)
- Le contrôle aux frontières (50 millions débloqués pour les infrastructures portuaires et douanières. Recrutement d'agents, douanes, vétérinaires, policiers, etc)

Messages aux entreprises:

Il est urgent et important que **les entreprises prennent conscience ce qui qui les affectera dans moins de deux mois**. Deux tiers des PME ne le sont pas. Elles doivent donc s'informer et **s'organiser** et s'assurer d'urgence que **leurs fournisseurs de se soient eux aussi préparés**.

Le document "**Comment se préparer à une sortie sans accord**" a été [mis à jour](#).
Le site www.brexit.gouv.fr aborde de nombreux aspects.

Si le montant des droits de douane à l'entrée de produits britanniques en Europe sera celui qui s'applique aux pays tiers (tarif douanier OMC), **le tarif douanier appliqué par le RU fait encore l'objet de discussions au Parlement Britannique.**

La "borne haute" sera vraisemblablement le tarif extérieur européen.

Les services de l'état sont mobilisés, les fédérations et organisations professionnelles sont invitées à sensibiliser leurs entreprises adhérentes.

Les entreprises sont invitées à faire remonter leurs questions.

La Fiev y contribuera et les fournisseurs de l'automobile peuvent contacter magoachet@fiev.fr et/ou bdescamps@fiev.fr